

TSEEAC : une réforme des qualifications (enfin!) en vue?**La CFDT enfin rejointe par d'autres syndicats dans sa demande de suppression de la 1ère qualification !**

Pour la CFDT, la 1ère qualification peut constituer un accélérateur de carrière parallèlement à un avancement à l'ancienneté, mais l'obligation de présenter cet examen pour pouvoir avancer dans ce corps constitue un anachronisme.

Pour les TSEEAC, la suppression de la 1ère qualification ouvrirait enfin la perspective de pouvoir avancer dans des conditions acceptables et équitables.

Forts du constat qu'enfin d'autres OS admettent que la suppression de cette 1ère Qualification TSEEAC doit être mise sur la table, nous en profitons pour rappeler que la CFDT Aviation Civile est avec cette revendication fidèle à son programme présenté aux élections professionnelles:

"Suppression de la 1ère qualif : nous ne voyons pas l'utilité de faire repasser un examen à des élèves qui sortent de l'ENAC ou des agents qui viennent déjà d'en passer un pour devenir TSEEAC. Les moyens devraient plutôt être utilisés pour s'assurer que la prise de poste se passe dans de bonnes conditions."

Il en est de même pour la 2ème qualification dont l'articulation dans la progression de carrière doit être revue en profondeur. Nous souhaitons là aussi que la réflexion s'amorce le plus rapidement possible pour une mise en application durant ce protocole 2020-2024 dont les négociations vont démarrer sous peu.

La CFDT toujours un temps d'avance !